

Construire le droit des ingénieries climatiques

Au croisement des enjeux climatiques et écosystémiques

Quel besoin de droit et de gouvernance face aux promesses controversées des ingénieries climatiques ?

Sous la direction de
Alexandra Langlais &
Marion Lemoine-Schonne



Le droit et la politique au service de la protection intégrée du climat et de la biodiversité

COLLECTION ÉCOTOPIQUES

Un regard analytique sur les transformations contemporaines des sociétés aux prises avec des enjeux environnementaux ou écologiques

UGA ÉDITIONS

Maison d'édition pluridisciplinaire de l'Université Grenoble Alpes, UGA Éditions a pour mission de diffuser la recherche et les savoirs.

Afin de faire face aux défis liés aux mutations de l'édition universitaire, UGA Éditions développe de nouveaux supports et thématiques, et ouvre son catalogue à un lectorat plus large tout en assurant l'excellence scientifique de ses publications.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.uga-editions.com

 @UGA_Editions

CONTACT PRESSE

julie.cagne@univ-grenoble-alpes.fr

EN LIBRAIRIE DÈS LE 22 FÉVRIER 2024

Quel besoin de droit et de gouvernance face aux ingénieries développées pour lutter contre les changements climatiques ? Faut-il créer des normes *ad hoc* ou s'appuyer sur la réglementation existante ? Dans un paysage juridique fragmenté, du fait des diverses arènes où sont débattues les options technologiques et au regard de leurs spécificités respectives, comment orienter un déploiement de ces ingénieries qui permette une protection intégrée du climat et de la biodiversité ?

Cet ouvrage explore ces questions sous un angle résolument interdisciplinaire, en décloisonnant le droit applicable au changement climatique et celui applicable à la biodiversité et en accordant une place essentielle aux enjeux de justice environnementale et de protection des droits humains. Cette perspective ouvre une réflexion inédite sur le développement de ces ingénieries susceptibles de transformer durablement le rapport humain/nature.

DIRECTRICES D'OUVRAGE

Alexandra Langlais, directrice de recherche au CNRS (IODE UMR 6262), spécialiste des problématiques touchant au rapport droit/science appliqué à la biodiversité et aux questions couplant l'agriculture et l'environnement.

Marion Lemoine-Schonne, chargée de recherche au CNRS (IODE UMR 6262), est membre du Haut Conseil Breton pour le Climat. Ses travaux portent sur la normativité en droit international du climat, les outils de marché, le GIEC et le droit face aux technologies.

EAN13 papier : 9782377474349 / 416 pages

Construire le droit des ingénieries climatiques

Au croisement des enjeux climatiques et écosystémiques

SOMMAIRE

Avant-propos

Sandrine Maljean-Dubois est directrice de recherche CNRS au DICE-CERIC (UMR 7318 – CNRS, Aix-Marseille Université, Université de Toulon, et Université de Pau & des Pays de l'Adour), à Aix-en-Provence, directrice adjointe scientifique à CNRS Sciences humaines & sociales (section 36), en France.

Entretien préliminaire - Regards croisés sur les concepts d'ingénierie environnementale et d'ingénierie climatique

Thierry Dutoit, directeur de recherche CNRS à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (UMR IMBE, CNRS-IRD et AMU-AU), Avignon, France

Roland Sférian, ingénieur-chercheur au Centre national de recherches météorologiques (UMR 3589 – CNRS, Météo France et Université de Toulouse), à Toulouse, France

Introduction – Quel droit face aux ingénieries climatiques ? Pour une approche croisée des enjeux climatiques et écosystémiques

Alexandra Langlais, directrice de recherche CNRS HDR à l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE, UMR 6262 – CNRS et Université de Rennes), à Rennes, France

Marion Lemoine-Schonne, chargée de recherche CNRS à l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE, UMR 6262 – CNRS et Université de Rennes), à Rennes, France

Partie 1 – Décrypter le sens des options technologiques destinées à « sauver le climat »

Chapitre 1 – L'enjeu décisif des débats sur la géo-ingénierie porte-t-il vraiment sur des questions de représentation de la nature ? Gaïa contre (ou avec ?) Prométhée ?

Sébastien Dutreuil, chargé de recherche au Centre Gilles Gaston Granger (UMR 7304 – CNRS et Aix-Marseille Université), à Aix-en-Provence, France

Chapitre 2 – Les développements poussifs des technologies de captage et stockage industriels du CO₂ (CCS). Acteurs et enjeux

Régis Briday, docteur en histoire, spécialiste des expertises, technologies et politiques relatives aux pollutions atmosphériques et leurs effets depuis 1945, chercheur associé à HT2S-CNAM

Chapitre 3 – Éthique de la nature et philosophie du droit : peut-on (bien) penser l'ingénierie du climat et de l'environnement ? Si faber savait, si sapiens pouvait

Alain Papaux, professeur de philosophie du droit et de philosophie du droit de l'environnement à l'Université de Lausanne, Suisse

Partie 2 – Interroger la cohérence du cadre juridique des ingénieries climatiques par les techniques ou par les milieux

Chapitre 4 – Bioénergie avec captage et stockage du carbone. Principes légaux existants et émergents

Benoit Mayer, professeur assistant à la Faculté de droit de l'Université de Hong Kong, Chine

Chapitre 5 – Challenges in Governing Solar Radiation Management (SRM) through Principle of No-Harm

Anwar Sadat, professeur adjoint en droit international à l'Indian Society of International Law, à New Delhi, Inde

Chapitre 6 – Les enjeux juridiques de l'afforestation au croisement de la géo-ingénierie climatique et de la conservation de la biodiversité

Solange Teles da Silva, professeure de droit, chercheuse boursière de productivité dans la recherche CNPq et coordinatrice du Groupe de recherche CNPq Droit de l'environnement et développement durable à l'Université presbytérienne Mackenzie, à São Paulo, SP, Brésil

Marcia Dieguez Leuzinger, professeure de droit du master et docteurat en droit et politiques publiques et coordinatrice du Groupe de recherche CNPq Droit de l'environnement et développement durable au Centre universitaire de Brasilia, DF, Brésil

Gabriel Coutinho, docteur au Centre pour le développement durable de l'Université de Brasilia, DF, Brésil

Chapitre 7 – Le piégeage et le stockage du CO₂ dans le sol et le sous-sol des océans. Quelles garanties offertes par le droit ?

Odile Delfour-Samama, maître de conférences HDR à la Faculté de droit et des sciences politiques à Nantes Université, chercheuse au Centre de droit maritime et océanique (EA 1165), à Nantes, France

Chapitre 8 – L'avènement de la géo-ingénierie climatique appliquée aux océans.

Un chemin de Charybde en Scylla pour le droit international de l'environnement

Sophie Gambardella, est chargée de recherche CNRS au DICE-CERIC (UMR 7318 – CNRS, Aix-Marseille Université, Université de Toulon, et Université de Pau & des Pays de l'Adour), à Aix-en-Provence, France

Chapitre 9 – La restauration écologique ou le « droit de l'éco-ingénierie ».

Du devoir d'abstention au devoir d'action

Alexandra Aragão, professeure de droit de l'environnement à la Faculté de droit de l'Université de Coimbra, Portugal

Partie 3 – La nécessité d'une approche par les droits humains

Chapitre 10 – Dimensions des droits humains de la bioénergie avec captage et stockage du carbone (BECCS).

Un cadre pour la justice climatique dans le domaine de la géo-ingénierie climatique

William C. G. Burns, codirecteur exécutif du Forum for Climate Engineering Assessment à la School of International Service de l'American University, à Washington, DC, États-Unis

Chapitre 11 – Les droits des peuples autochtones et la justice environnementale à l'ère de l'Anthropocène. Réflexions autour de la gestion du rayonnement solaire

Sophie Thériault, professeure de droit en section de droit civil à l'Université d'Ottawa, Canada

Synthèse et recommandations.

Pour un droit et une gouvernance des ingénieries climatiques qui intègrent les enjeux écosystémiques

Alexandra Langlais & Marion Lemoine-Schonne

Postface

Jean-Sylvestre Bergé, professeur à l'Université Côte d'Azur, chercheur au GREDEG (UMR 7321 – CNRS et Université Côte d'Azur), à Sophia Antipolis, France